

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Désignation

Madame Christine Morlet, Entreprise Individuelle, dirige un organisme de formation professionnelle spécialisé dans la formation continue de personnes ou d'équipes dans leur développement individuel ou professionnel au travers de prestations de formation et autres prestations de service définies contractuellement. Son adresse est : 549 Chemin de Fontfouranne - Lotissement Olivette Haut 06480 La Colle sur Loup - Organisme de formation déclaré sous le numéro de déclaration d'activité NDA : 93060737706 du 13/06/2014 auprès du Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

Madame Christine Morlet E.I. conçoit, élabore et dispense des formations, selon le besoin et le développement des compétences attendues et d'autres prestations de services définies contractuellement.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles Madame Christine Morlet E.I. s'engage à vendre une prestation dans le cadre :

- De la formation professionnelle continue (action de formation, parcours de formation)
- D'une prestation de conseil
- D'une prestation de mentorat
- D'une prestation de conférence
- De l'organisation d'un événement professionnel
- D'une commande de matériel pédagogique

Chaque prestation fait l'objet d'un contrat distinct, signé préalablement entre Madame Christine Morlet E.I. et le client.

### Définitions

**Client :** toute personne physique ou morale qui commande une formation professionnelle continue ou toute autre prestation auprès de Madame Christine Morlet, E.I.

**Stagiaire :** la personne physique qui est désignée dans le contrat.

**Participant :** la personne physique qui participe à une prestation de coaching, de conseil, de mentorat, ou à un événement professionnel.

**Formations asynchrones en vidéos préenregistrées :** les formations proposées par Madame Christine Morlet E.I. ouvertes et à distance, par l'utilisation de modules de formation asynchrones en vidéos préenregistrées dans un espace électronique sécurisé.

**CGV :** Conditions Générales de Vente, détaillées ci-après.

**OPCO :** les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation en entreprise.

### Modalités de collaboration

Les modalités de collaboration sont définies dans un contrat signé préalablement entre Madame Christine Morlet E.I. et le client.

Madame Christine Morlet E.I. met à la disposition une assistance téléphonique joignable de 9h30 à 18h aux jours ouvrés et une assistance mail [info\(at\)christine-morlet.fr](mailto:info(at)christine-morlet.fr). L'assistance est destinée à identifier des éventuels dysfonctionnements de connexion et à leur apporter une réponse dans les plus brefs délais ou à indiquer le délai de réponse, selon la nature de la difficulté rencontrée.

## **Personne en situation de handicap**

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

<https://www.agefiph.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse>

## **Durée des prestations**

La durée des prestations est prévue dans le contrat signé entre Madame Christine Morlet E.I. et le client préalablement à toute intervention.

## **Conditions d'annulation et de report**

Les conditions d'annulation et de report sont prévus dans le contrat signé entre les parties.

## **Rétractation**

Les délais de rétractation sont prévus dans le contrat signé entre les parties selon le statut du client et la nature de la prestation.

## **Contractualisation**

Tel que prévu par la loi, Madame Christine Morlet E.I. fait parvenir au Client avant le début de la formation, un devis accompagné d'un contrat par e-mail comprenant les prestations prévues et leur durée (formation continue, conseil, coaching, mentorat). Le Client s'engage à en retourner un exemplaire signé avec son cachet commercial à Madame Christine Morlet, dans les conditions fixées dans le contrat, quelle qu'en soit la nature.

Concernant les prestations de formation, chaque séance fera l'objet d'une feuille de présence envoyée au stagiaire par e-mail via Adobe Sign avec horodatage et adresse IP, à retourner au plus tard 24 h après chaque séance.

Dans le cadre d'un contrat de formation continue, un certificat de réalisation sera transmis par e-mail au stagiaire bénéficiaire de la formation dans les 5 jours suivant la fin de sa formation. Un questionnaire d'évaluation "à chaud" sera adressé au stagiaire dans les 5 jours ouvrés suivant sa dernière séance de formation. Un questionnaire d'évaluation "à froid" lui sera adressé dans les six mois suivant sa dernière séance de formation.

## **Modalité de Formation**

Les modalités sont celles prévues dans le programme de formation.

## **Horaires et accueil**

Pour les formations en distanciel et toute autre prestation, les horaires sont aménagés respectivement selon l'agenda des parties et respectent les informations portées sur le contrat. Les dates sont validées dans le contrat préalablement au démarrage.

## **Responsabilité**

Toute inscription à une formation ou prestation implique le respect par le stagiaire / participant du règlement intérieur ainsi que les consignes de sécurité applicables aux locaux concernés, lequel est porté à sa connaissance.

Pour assurer la qualité des formations, Madame Christine E.I. Morlet s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires et raisonnables afin de remplir les obligations contractées. Il est entendu que la responsabilité professionnelle de Madame Christine Morlet E.I. ne pourra être engagée qu'en cas d'erreur, de négligence ou d'omission intervenue et dûment prouvée dans la mise en œuvre du Contrat.

Madame Christine Morlet E.I. garantit au Client d'apporter le meilleur soin à la réalisation de l'ensemble des obligations qui sont mises à sa charge dans le cadre du Contrat.

Madame Christine Morlet E.I. ne pourra être tenue pour responsable, et ce de quelque manière que ce soit, à l'égard de tout tiers par rapport au contrat concernant les informations, analyses, audits, certifications ou recommandations émanant expressément ou non de Madame Christine Morlet E.I. ou du fait de toute erreur, négligence ou omission de la part de Madame Christine Morlet E.I.

### **Conditions financières, règlements, et modalités de paiement**

Toutes les prestations (honoraires et frais) s'entendent hors taxes et sont soumis à la TVA en vigueur au moment de la réalisation de la prestation, hormis les prestations uniques de formation continue non soumises à TVA selon l'article 261.4.4a du CGI.

Les conditions de paiement sont adaptées selon le statut juridique du client (personne physique, Entrepreneur Individuel, TPE, PME, ETI, Syndicat) et figurent dans le contrat de formation signé entre les parties préalablement à toute prestation.

Le certificat de réalisation sera transmis au client au plus tard dans les 5 jours ouvrés suivant le terme de la formation.

Les conditions de collaboration et paiement sont prévues dans le contrat. Le paiement doit être effectué en Euros et adressés par virement bancaire à Madame Christine Morlet E.I.

Madame Christine Morlet E.I. se réserve le droit de refuser toute prestation en cas de défaut de paiement prévu dans le contrat et défini entre les parties.

Madame Christine Morlet E.I. se réserve le droit d'augmenter les tarifs chaque année et informera à l'avance le Client du nouveau tarif en vigueur.

### **Propriété intellectuelle**

Les documents mis à la disposition du Client, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, ...) constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright, et appartiennent à titre exclusif à Madame Christine Morlet E.I. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public, exploitation de tout ou parties en dehors du périmètre contractuel, sans autorisation écrite préalable de Madame Christine Morlet E.I. est constitutive de contrefaçon d'atteinte à la propriété intellectuelle et passible de poursuites.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client, le Stagiaire ou le Participant en vue de l'organisation ou l'animation de formations similaires ou autres manifestations collectives.

### **Confidentialité**

Madame Christine Morlet E.I. s'engage à garder confidentielle et à ne pas divulguer à un tiers, sauf accord du Client, toute information émanant de celui-ci dans le cadre de la prestation, dans les limites raisonnablement nécessaires pour permettre à Madame Christine Morlet E.I. de réaliser la prestation dans le respect des termes du Contrat.

Cette obligation doit rester en vigueur pendant toute la période d'exécution et après la fin de ce contrat, étant entendu que les cas suivants ne seront pas soumis à de telles restrictions :

- Toute information que détenait Madame Christine Morlet E.I. avant qu'elle ne soit divulguée par le Client
- Toute information qui fait ou fera partie légalement du domaine public
- Toute information divulguée à Madame Christine Morlet E.I. par un tiers qui n'est pas lié avec le Client.

## Sous-Traitance

Madame Christine Morlet E.I. est autorisée à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des formations, dans la limite des nouvelles dispositions autorisant et limitant la sous-traitance dans le secteur de la formation continue, les prestations autres que la formation continue n'étant pas concernées. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de Madame Christine Morlet E.I., laquelle demeure responsable à l'égard du client de l'exécution du contrat signé préalablement entre les parties.

## Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- Des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration continue de Madame Christine Morlet E.I.
- Conformément à la loi RGPD du 25 Mai 2018, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Si le Client souhaite exercer ce droit, il doit en faire la demande par email à [info\(at\)christine-morlet.fr](mailto:info(at)christine-morlet.fr) ou par voie postale à l'adresse : Madame Christine Morlet E.I., 549 chemin de Fontfouranne - Lot. Olivette Haut - 06480 La Colle sur Loup.

Les données personnelles concernant le stagiaire seront supprimées dans le délai légal prévu par la loi. En particulier, Madame Christine Morlet E.I. conservera les données liées aux parcours et à l'évaluation des acquis du stagiaire, pour une période n'excédant pas 3 ans. La politique de confidentialité des données est consultable sur le site internet : [www.christine-morlet.fr](http://www.christine-morlet.fr)

Madame Christine Morlet E.I. s'engage à effacer à l'issue des exercices, toute image qui aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations ou à en demander l'autorisation écrite au participant. Il en va de même pour le client.

## Droit applicable, arbitrage et médiation

Les droits et obligations des parties aux présentes sont régis par la Loi Française. Tout différend découlant des présentes sera tranché définitivement suivant le Règlement d'arbitrage de la Chambre de Commerce de Nice (France). Toute procédure d'arbitrage se tiendra à Grasse (France).

Toutefois, avant de recourir à l'arbitrage, les parties s'engagent à rechercher une solution à leurs différends dans le cadre d'une conciliation.

Les formations, prestations et les programmes définis ne constituent pas un engagement contractuel de la part de Madame Christine Morlet E.I. Soucieuse d'améliorer en permanence ses contenus et services, Madame Christine Morlet E.I. se réserve le droit de modifier ou d'adapter les informations mentionnées dans ce document.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Madame Christine Morlet E.I. a mis en place un dispositif de médiation de la consommation.

L'entité de médiation retenue est : **SAS CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION.**

En cas de litige, le consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site : <http://cnpm-mediation-consommation.eu>

Ou par voie postale en écrivant à : CNPM - MÉDIATION - CONSOMMATION - 27, avenue de la - 42400 SAINT-CHAMOND

Conditions générales de vente mise à jour le 19 janvier 2024